

Lettre d'information

du PAPI Verse

Programme d'Actions et de
Prévention des Inondations



Programme d'Actions et de Prévention des Inondations

« Nous entrons dans le vif du sujet »

Avricourt
Beaugies-sous-bois
Beaulieu-les-Fontaines
Beaumont-en-Beine
Beaurains-les-Noyon
Berlancourt
Bussy
Campagne
Candor
Catigny
Crisolles
Ecuville
Flavy-le-Meldeux
Fréniches
Frétoy-le-Château
Genvry
Golancourt
Guiscard
Guivry
Lagny
Le Plessis-Patte-d'Oie
Maucourt
Morlincourt
Muirancourt
Noyon
Ognolles
Pont-l'Evêque
Porquericourt
Quesmy
Salency
Sempigny
Sermaize
Vauchelles
Villeselve



La Verse entre Guiscard et Muirancourt

Les programmes d'actions et de prévention des inondations ont été lancés en France par la Ministre de l'Environnement Roselyne Bachelot. C'est un dispositif de soutien de l'Etat qui est passé, au début des années 2000, d'un

appel à projets à un guichet permanent permettant aux collectivités d'aborder la gestion du risque inondation selon des axes précis et une approche globale (ouvrage de régulation des crues, renaturation de cours d'eau, réduction de la

vulnérabilité des activités humaines). Sur le bassin de la Verse, c'est 13 M€ de travaux qui vont être réalisés à l'horizon 2018 après presque une décennie de travail, des élus, services de l'Etat, techniciens.



Le PAPI un dispositif efficace

Jean-Michel Cornet - Entente Oise-Aisne

PAGE 2



Concertation avant tout

Camille Riotte - Entente Oise-Aisne

PAGE 4



Repenser le centre ville

Thibaut Delavenne - maire de Guiscard

PAGE 4

Actualités

Jean-Michel Cornet, directeur de l'Entente Oise-Aisne

Pourquoi et comment un PAPI sur la Verse ?

Entente Oise-Aisne : qu'est ce qu'un PAPI, Programme d'actions et de prévention des inondations ?

Jean-Michel Cornet : c'est un dispositif de soutien de l'Etat à des démarches de réduction du risque inondation avec une approche globale à l'échelle d'un bassin ; ici celui de la Verse. Il est collégial car il concerne tous les acteurs (collectivités, services de l'Etat, habitants, agriculteurs, activités économiques...). L'Entente Oise-Aisne qui porte ce programme intervient donc en chef d'orchestre. Le PAPI permet des financements multiples (Etat, Agence de l'eau, région, département, communes, syndicat...) et le bassin de la Verse a pu en bénéficier in extremis avant que les budgets ne se fassent plus rares.

EOA : le bassin de la Verse a pu en profiter à temps, mais la gestation a été longue ?

Jean-Michel Cornet : ce territoire a été frappé par différents épisodes de crues depuis les années 1980. A chaque fois des travaux ont été réalisés, dont la canalisation phi 2000 à Noyon, mais cela est toujours resté insuffisant. Puis, il y a eu la crue de juin 2007 d'une ampleur phénoménale.

« En 2007, 468 maisons ont été sinistrées sur le secteur »

Une étude, à partir de 2008 et sur 5 ans, portée par le syndicat SIAE présidé par Jean-Luc Poette, a fait apparaître que seule une approche globale pouvait réduire le risque - sans l'annuler pour autant - avec des ouvrages de régulation de la crue mais aussi des dispositifs de réduction des dommages, inéluctables dans les cas extrêmes. A la demande des élus locaux en 2011, l'En-



tente en assure le portage. L'instruction du dossier et les procédures administratives se sont déroulées à partir de 2012 et le programme a été labellisé «PAPI» début 2013 puis contractualisé en 2014. Une large partie environnementale a été intégrée et l'Agence de l'eau a apporté un financement important.

EOA : quelles sont les spécificités de ce PAPI ?

Jean-Michel Cornet : outre son approche globale qui est le propre d'un PAPI, nous avons sur la Verse, un panel très complet des actions à mener, jusqu'à l'emblématique réouverture de la Verse dans la traversée de Guiscard qui prend un aspect urbanistique et environnemental séduisant. Ce volet valorisation des milieux aquatiques pour plus de 5 M€ est inédit. La rivière avait été busée à une époque où faute d'assainissement, la rivière tenait parfois de l'égout. Avec les progrès de l'assainissement et la qualité architecturale et paysagère du projet les habitants vont pouvoir se réapproprier une rivière de qualité, agréable. Quant aux trois ouvrages de régulation à l'amont, je rappelle qu'ils comptent pour plus de 4 M€ dans le budget global et représenteront plus de 1 million de m³ de capacité.

La crue de juin 2007 à Guiscard



Des seuils d'alerte

Une étude hydrologique permettant de définir les seuils d'alerte à la crue est en cours. Une première étape de recueil et d'analyse de données (pluies, topographies) a été réalisée en février. La seconde étape définit les seuils d'alerte à Guiscard et Buchoire à partir d'une modélisation hydraulique. Deux seuils seront établis : «prudence» correspondant à un risque de débordement sans impact sur les sites à enjeux ; «danger» pour un débordement touchant les sites à enjeux (habitats, activités économiques...).

Une carte des risques

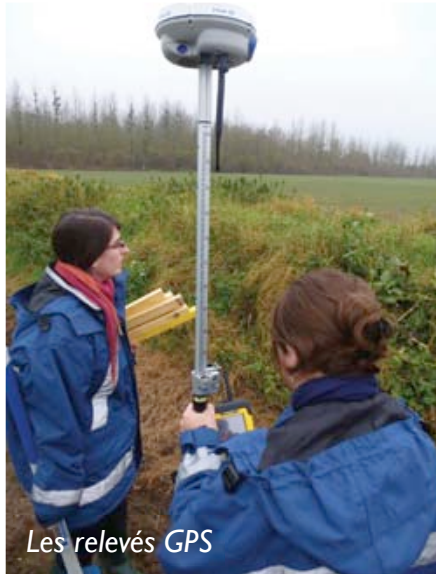
Les cartes du PPRi (Plan de Prévention des Risques inondations) prescrit en 2012 ont été réalisées fin 2014 par les services de l'Etat et soumises en février 2015 aux élus des 32 communes concernées par ce plan de prévention. La carte des risques (regroupement des aléas - possibilité de crue - et des enjeux - activités humaines, habitations) et des zonages réglementaires sera réalisée avec l'aide du Céréma pour juin 2015.

Actualités

Ouvrages de régulation des crues de Muirancourt, Berlancourt, Beaugies

Les études sont en cours

Une étude topographique est en cours sur le secteur des trois ouvrages afin de parfaitement appréhender la surface du sol et caractériser ainsi précisément les ouvrages. Des relevés GPS sans impact sur les sols ou les parcelles exploitées, seront effectués prochainement. Dans le même temps, une étude géotechnique va être lancée pour connaître parfaitement les sols et définir les dimensions des trois ouvrages. L'étude d'impact, quant à elle, va débuter en avril 2015. Elle permettra de mieux apprécier la faune et la flore sur cette zone et d'évaluer l'impact environnemental du projet. Des mesures compensatoires sont dès maintenant prévues pour respecter la continuité écologique. Depuis février dernier, un travail de concertation est engagé avec la Chambre d'agriculture et la profession agricole afin de discuter des modalités de réalisation des travaux et d'indemnisation. Les trois ouvrages,



Les relevés GPS

financés par l'Etat, la région, le département et l'Entente Oise-Aisne, seront réalisés par le maître d'œuvre Antea Group.

Haies et bandes enherbées

Contre le ruissellement

Après accord de toutes les parties, le secteur Guiscard-Quesmy va bénéficier de plantations de haies et bandes enherbées sur des parcelles agricoles.

Pour Beines et le Plessis Patte d'Oie, en revanche, de nombreuses parcelles sont équipées de drains ce qui est incompatible avec la plantation de haies. Une première réunion de concertation a eu lieu avec la profession agricole et la Chambre d'agriculture de l'Oise le 19 février 2015. Thierry Frayon, technicien de l'Entente Oise-Aisne rencontre actuellement les agriculteurs pour trouver de nouvelles parcelles.



Un exemple de haie

Brèves

Pluviomètres

Deux pluviomètres vont être installés, en amont du bassin versant, sur les communes de Beaugies-sous-Bois et Guiscard (Beines).

Message d'alerte

Un panneau à messages variables devrait être installé prochainement sur la place Magny à Guiscard. Ce panneau permettra de diffuser à la population des messages d'alerte selon les données des pluviomètres et les seuils définis par l'étude hydrologique.

Plan de secours

Guiscard et Muirancourt font appel à un stagiaire pour réaliser leur Plan communal de sauvegarde (PCS) et leur Document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM).

Votre diagnostic

Si vous souhaitez bénéficier d'un diagnostic de vulnérabilité de l'habitat, prévu fin 2015, contact : Entente Oise-Aisne, Morgane Lambourg, 03 44 38 29 21
lambourg.eptboise@orange.fr

Bâtiments publics

Les bâtiments publics et collectifs seront aussi diagnostiqués. Il s'agira des écoles, ERP (établissement recevant du public) et logements sociaux de Guiscard ainsi que ceux de Noyon.

Repères de crue

Après Guiscard, Muirancourt. Actuellement à l'étude des services de l'Etat, le repère de crues devrait être posé par les services techniques de la commune fin 2015.



Entente interdépartementale pour la prévention des inondations
11 cours Guynemer 60200 Compiègne

Directeur de la publication : Gérard Seimbille
Directeur de la rédaction : Jean-Michel Cornet
Rédacteur en chef : François Brunet
brunet.eptboise@orange.fr / 03 44 38 83 84
Crédits photos : Entente Oise-Aisne sauf mention contraire
Création graphique : tri-angles.com
Impression : imprimerie Houdeville



www.eptb-oise.fr

Imprimé dans le respect de l'environnement sur papier recyclé. ISSN : 2114-8643

▣ La parole à...

Thibaut Delavenne, maire de Guiscard

« On viendra se promener au bord de la Verse »

Entente Oise-Aisne : avec ce PAPI Verse, quel est le bénéfice pour Guiscard ?

Thibaut Delavenne : notre priorité est de lutter contre les inondations et de protéger les biens et les personnes.

L'évènement de juin 2007 aurait pu être dramatique et c'est un miracle s'il n'y a pas eu de victimes. Les différentes actions de prévention des inondations de ce programme, que ce soient les ouvrages à l'amont, les restaurations de cours d'eau ou la réduction de la vulnérabilité des habitations, atténueront cette fois considérablement les dégâts en cas de fortes crues. L'attente était grande depuis 8 ans. Mais nous étions prévenus. Ces dossiers sont toujours longs à mener, depuis les études jusqu'aux travaux en passant par les montages financiers. De plus, nous faisons d'une pierre deux coups puisque le centre ville de Guiscard va être transformé en retrouvant sa rivière à ciel ouvert et désormais en parfait état écologique. Le

« Protéger les habitants, repenser le centre ville »

cadre va être agréable. On viendra s'y promener ou faire ses courses. C'est l'identité de la commune qui va évoluer. Bien sûr, il faudra, le moment venu, accepter les contraintes pendant le temps des travaux, particulièrement pour les riverains. C'est aussi un gros effort financier pour la ville. Mais le jeu en vaut la chandelle. La sécurité des habitants et l'attractivité de la commune sont à ce prix.

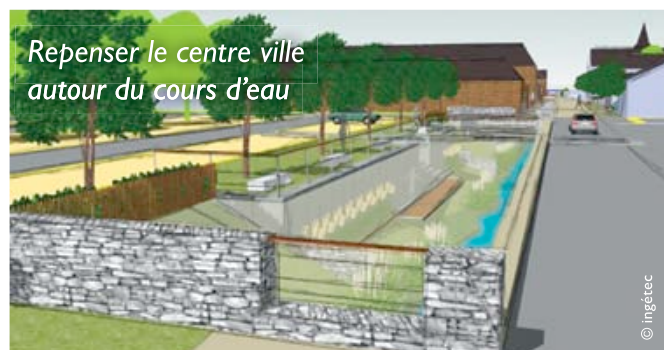
EOA : comment appréciez-vous ce PAPI sur l'ensemble du territoire noyonnais concerné ?

Thibaut Delavenne : C'est une chance. Bénéficiaire de ce programme et, dans le contexte actuel, de 13 M€ de travaux est inespéré. Sans ce dispositif, le financement qu'il apporte et la

coordination par l'Entente Oise-Aisne, nos collectivités, seules, n'auraient pas pu avoir une telle ambition. Nous serions encore à redouter, démunis, le prochain orage. Aujourd'hui, le travail et la patience payent. Nous entrons dans le vif du sujet. Même si l'ampleur du projet peut faire peur parfois pour nos petites communes, ce programme est une chance pour toutes les communes du secteur. Il développe même, à notre niveau, la notion de solidarité de bassin.



Thibaut Delavenne
maire de Guiscard



Repenser le centre ville
autour du cours d'eau

© Ingétéc

Camille Riotte, animatrice du PAPI Verse

La concertation, facteur de réussite

Camille Riotte, chargée de mission à l'Entente Oise-Aisne incarne l'aspect local et la concertation nécessaire dans un dossier d'une telle importance (13 M€, une décennie de procédures et travaux...). Elle est en contact permanent avec les maires, les riverains, les agriculteurs, que ce soit dans le cadre de réunions de travail ou de réunions publiques.

**Contact : 03 44 38 83 86
riotte.eptboise@orange.fr**



Réunion publique du
16 décembre 2014 à Guiscard

Lettre du PAPI Verse mars 2015

Contact : entente.oiseaisne@orange.fr